

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT GEORGES MONTCOCQ

En date du vendredi 15 janvier 2010

Sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : S LÉGROS
Conseillers présents : A TALVAST, M LEMARQUAND, G DUCHEMIN, C STCHEPINSKY, S. L'HOTELLIER, I. LEBAS, N. BEUVE,
A. LEBOURGEOIS, P.HENNEQUIN, S DAMOVILLE.,
Conseillers absents B. PICAN, JY. BERTRAND.
Conseillers absents avec pouvoir: P MAUDUIT, a donné pouvoir à A. TALVAST

1- JOURNÉE DU 17 JANVIER 2010

Après la projection du diaporama, les élus offriront un DVD à chaque famille présente.

2- DÉLIBÉRATION FINANCIÈRE

le conseil municipal a voté pour, à l'unanimité des présents, autoriser le Maire à payer la facture ICM d'un montant de 13616,46€ TTC sur le compte investissement 2184 matériel informatique du budget 2010

3- MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE INTEMPÉRIES

Nous avons décidé d'une intervention organisée lors d'intempéries hivernales.

- Dans un premier temps, une cellule de crise (commission des chemins et conseillers volontaires) pourra être réunie.
- Mise en place d'une carte communale d'action avec des points précis de dépôts de sable (dépôt effectué en fonction des avis météorologiques et avis préfectoral) où les habitants seront invités à se servir.
- Salage par les agents communaux d'endroits stratégiques (ex: carrefour) et dégagement d'allées dans les cours des écoles pour aller à chaque classe ainsi qu'à la mairie, salle polyvalente et aux passages piéton au niveau des feux tricolores.
- Distribution de sac de sel en mairie (selon les avis météorologiques et avis préfectoral). 1 par famille pour mettre sur le domaine public.
- Possibilité de convention avec des agriculteurs volontaires pour participer au déneigement des voies communales contre rétribution.
- Interventions ponctuelles des agents communaux en fonction de l'analyse de la demande par l' élu référent.
- L'adjoint social s'inquiètera des aînés de plus de 75 ans pour s'assurer de l'aide de leur entourage proche et/ou familial.

4 - RECOURS CONTRE LE PLU

Mr Gérard MARIE porteur de parts du GAEC du Clos Quentin est propriétaire d'une partie des terrains de l'exploitation qui a son siège sur St Georges. A ce titre M. MARIE Gérard a attaqué la délibération du 29/10/2009 décidant d'approuver le nouveau plan local d'urbanisme. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de prendre un avocat pour défendre la commune dans l'action intentée contre elle et donne tout pouvoir au Maire pour le choix de l'avocat et pour signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

5- QUESTIONS DIVERSES

→ INSEE :

INSEE va réaliser du 15 janvier au 15 avril une enquête sur le cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête porte sur des logements situés sur la commune. Monsieur Jérôme BURNEL a été nommé enquêteur par l'INSEE et sera muni d'une carte officielle.